

77.120 - WA/BN

Bruxelles, le 28 octobre 1991

### Perspectives d'élargissement de la CE

L'Ambassadeur de Tscharner, accompagné du soussigné, a eu des entretiens approfondis ces derniers jours notamment avec

- M. Gunther Burghardt (B), Directeur au Secrétariat général de la Commission, en charge notamment des questions politiques
- M. Bernhard Zepter (Z), membre du Cabinet de Delors, en charge des questions internationales
- M. Erkki Liikanen (L), Ambassadeur, Chef de la Mission finlandaise auprès de la CE, qui lui aussi venait d'avoir plusieurs entretiens à haut niveau sur l'élargissement.

Ces entretiens ont porté notamment sur les perspectives et le rythme d'adhésions de nouveaux membres à la CE, et il en ressort ce qui suit:

#### 1. Echéances communautaires

Voici comment se présente aujourd'hui l'enchaînement des étapes, en précisant que ce "calendrier" n'est évidemment qu'une perspective vraisemblable et pas une certitude:

- fin novembre 1991: la Commission aura son deuxième débat sur l'élargissement, qui fait suite à celui de la fin juillet 1991;
- 9 et 10 décembre 1991: sommet de Maastricht, qui devrait voir notamment la conclusion des conférences intergouvernementales sur l'Union Economique et Monétaire (UEM), et l'Union Politique (UP). A Maastricht également les chefs d'Etat et de gouvernement devraient annoncer leur intention de lancer un nouveau round sur l'Union Politique en 1996-1997;
- début 1992: la Commission (CCE) présentera au Conseil un rapport sur les perspectives d'élargissement et sur ses implications pour la structure interne de la CE.

- 2 -

- printemps/été 1992: la CCE rendra son avis sur les demandes d'adhésion de la Suède, et éventuellement de Malte;
- automne 1992: pourparlers exploratoires avec l'Autriche et la Suède;
- début 1993: entrée en vigueur des Traités sur l'UEM, l'UP et l'EEE, achèvement du Marché intérieur; début des négociations d'adhésion de l'Autriche et de la Suède. Le principal problème politique à résoudre sera celui de la neutralité;
- env. 1995: entrée de l'Autriche et de la Suède dans la CE;
- 1996-1998: deuxième Conférence intergouvernementale sur l'Union Politique, qui traitera notamment des questions suivantes: politique de sécurité et de défense commune, rôle et avenir de l'UEO, nouvelle architecture européenne, fédéralisme et subsidiarité, fonctionnement et structures de la CE.  
L'Autriche et la Suède participeront à ces négociations sur un pied d'égalité avec les autres membres de la CE;
- fin du siècle/début du XXIe siècle: après une phase de consolidation, la CE pourra aborder une nouvelle phase d'élargissement;
- quelques années plus tard: après l'aboutissement des nouvelles négociations d'adhésion (Hongrie, Tchécoslovaquie, Pologne, Pays Baltes, Slovénie, Croatie ...), élargissement de la CE à 20, 24 voire 30 membres ...

## 2. Scénarios en cas de nouvelles demandes d'adhésion

### a) Considérations générales

Selon nos interlocuteurs, il n'est pas possible pour la CE d'accepter tous les deux ans de nouveaux membres. Chaque adhésion est une épreuve pour la CE: sa négociation requiert du temps et des ressources humaines, elle implique une réorganisation de la Commission et une adaptation de son budget, il faut "remercier" des hauts fonctionnaires pour faire de la place aux nouveaux arrivants, etc. ... Aussi la CE préfère-t-elle grouper les candidatures et

- 3 -

procéder par convois (exemple: 1972: GB, DK et Irl., 1985: Esp. et Port.).

Selon Z, on observe que chaque élargissement est suivi d'une période de consolidation. Le cas de la Grèce (1979) est particulier et a laissé de mauvais souvenirs. Ainsi, toujours pour Z, il faut compter avec un convoi environ tous les dix ans.

Ceci signifie qu'il y a des "fenêtres" où de nouvelles adhésions sont possibles. Selon tous nos interlocuteurs, il est clair qu'une fenêtre s'ouvre maintenant. Et il est probable que les demandes d'adhésion qui seront déposées jusqu'à la fin juin 1992 seront traitées en même temps que celles de l'Autriche et de la Suède. Il faut en effet compter au moins six mois pour que la CCE rédige son avis, et les prochaines négociations d'adhésion commenceront au début 1993.

Aux yeux de B, avec l'EEE l'élargissement a psychologiquement déjà eu lieu concernant les pays de l'AELE. Et si l'EEE fonctionne bien, il n'est pas exclu qu'on fasse attendre plus longtemps que prévu les candidats à l'adhésion.

#### b) Principaux scénarios

Les différentes hypothèses qui se présentent peuvent schématiquement être ramenées aux trois scénarios suivants:

- Il n'y a pas de nouveau dépôt de demande d'adhésion d'ici la fin juin 1992: l'Autriche et la Suède deviennent membres en 1995. Les autres candidats potentiels attendent le "convoi" suivant. Ce scénario, appelé "Fast track", est certainement celui qu'espèrent les autrichiens, les suédois, et probablement certains à la CE car il n'impliquerait pas de modification des structures à ce stade.
- La Finlande dépose une demande d'adhésion au printemps 1992, suivie éventuellement rapidement par la Norvège et la Suisse. Les négociations d'adhésion commencent en 1993, prennent peut-être un peu plus de temps que la formule précédente, impliquent éventuellement une légère adaptation de certains aspects du fonctionnement de la CE. Ces Etats participeront pleinement à la nouvelle conférence intergouvernementale de 1996-1998 sur l'UP.
- Le nombre de candidats potentiels à brève échéance est plus important, il faut se préparer à une CE à plus de 20. Jusqu'à ce qu'on ait une vision claire de cette nouvelle CE, il n'y a pas d'élargissement. L'Autriche et

- 4 -

la Suède devront attendre, la phase EEE est plus longue que prévu. Seuls les Douze participeront à la conférence de 1996-1998 sur l'UP, les autres pays seront mis devant un fait accompli et devront en reprendre les résultats tels quels.

### 3. Cas de la Finlande

Dans les entretiens que L a eu, y compris avec M. Delors, on lui a dit que si la décision de la Finlande était prise, elle ne devait pas attendre.

Selon L, le parti social démocrate (Parti du Président) va se décider pour l'adhésion en novembre prochain. Les Conservateurs (Parti de M. Salolainen) évoluent aussi vers l'adhésion. Cette évolution se dessine également dans le Parti du Centre (Parti du 1er Ministre), mais avec des hésitations (problèmes agricoles ...). Le Parlement finlandais devrait se prononcer sur la question lors de sa session de février. Une fois que l'objectif et le concept seront clairs (problèmes de la neutralité, des relations avec l'URSS ...), le Président pourra décider du moment du dépôt de la demande d'adhésion.

L se montre confiant que ceci interviendra en mars, avril ou mai 1992.

L ajoute que la demande d'adhésion finlandaise aura un effet d'entraînement sur la Norvège, qui ne voudra pas rester le seul pays nordique non membre de la CE.

On se dirige donc vers le deuxième scénario du chiffre 2b, ce qui pourrait rendre certains nerveux (en Autriche, en Suède, ...).

Concernant la neutralité, L n'estime pas concevable que la Finlande pose des conditions à l'adhésion qui ne seraient pas acceptées. Pour elle, la neutralité était un moyen de garder une distance avec l'URSS.

Vu l'évolution de la situation, sa justification perd en pertinence. Certes, déclare L, la Finlande gardera le label "pays neutre", mais sans définir le contenu de cette neutralité pour ne pas être ultérieurement prisonnière d'une définition.

#### 4. Cas de la Suisse

Z a pris connaissance avec satisfaction des déclarations des Conseillers fédéraux Felber et Delamuraz à Luxembourg et se prononce positivement sur une éventuelle adhésion de la Suisse.

Devant l'ampleur et la gravité des problèmes auxquels nous serons tous confrontés dans les années à venir (migrations, environnement, situation dans les pays de l'Est, en URSS et dans le tiers Monde, etc. ...), il est nécessaire d'unir nos forces et nos ressources. A quoi s'ajoute les contributions spécifiques que la Suisse apporterait à la CE en raison de sa situation géographique, de ses spécificités, de sa puissance économique et financière.

Z estime que l'histoire s'accélère, que le premier pas a déjà été franchi avec l'EEE, et que les négociations d'adhésion devraient être faciles, mis à part le problème de la neutralité.

L confirme que la CE a intérêt à notre adhésion, tout en relevant que certains craignent que nos particularismes constitutionnels (référendum ...) ne ralentissent le processus décisionnel de la CE.

B enfin confirme que si la Suisse veut faire partie du premier "convoi", elle devrait déposer sa demande d'adhésion d'ici le mois de juin 1992.

Répondant à une question, il déclare que lors de la prochaine conférence sur l'UP, il n'est pas envisageable que la CE prenne en compte les intentions d'adhésion de pays qui n'ont pas déposé formellement une demande d'adhésion.

Enfin, il apparaît qu'en cas de "Alleingang" de la Suisse, la CE sera certainement disposée à continuer de mener des négociations bilatérales avec elle, mais vraisemblablement sur des sujets plutôt secondaires et de surcroît surtout sur des thèmes où la CE sera intéressée et demanderesse.

#### Conclusion:

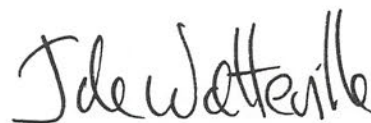
Il ressort de ce qui précède, vu de Bruxelles et sans prendre en compte les paramètres de la politique intérieure suisse, que:

- . si la Suisse veut négocier elle-même son statut de pays neutre, sans devoir reprendre telles quelles les solutions qui auront été trouvées pour l'Autriche, la Suède et la Finlande,

- 6 -

- . si elle veut participer à la Conférence sur l'UP de 1996-1998 qui déterminera l'architecture de l'Europe pour les décennies à venir,
- . si elle veut éviter un "Alleingang" d'une quinzaine d'années au cas où une double majorité du peuple et des cantons ne serait pas obtenue pour l'EEE, ou si elle veut éviter un EEE qui dure une quinzaine d'années,
- . si elle veut être dans le processus (sans préjuger de la durée et du résultat des négociations d'adhésion) et non en marge,

elle doit déposer une demande d'adhésion d'ici le mois de juin 1992. Ceci serait aussi le meilleur moyen d'éviter qu'un référendum négatif sur l'EEE ne soit interprété comme un non à l'Europe et ne bloque notre processus d'intégration.



Jacques de Watteville